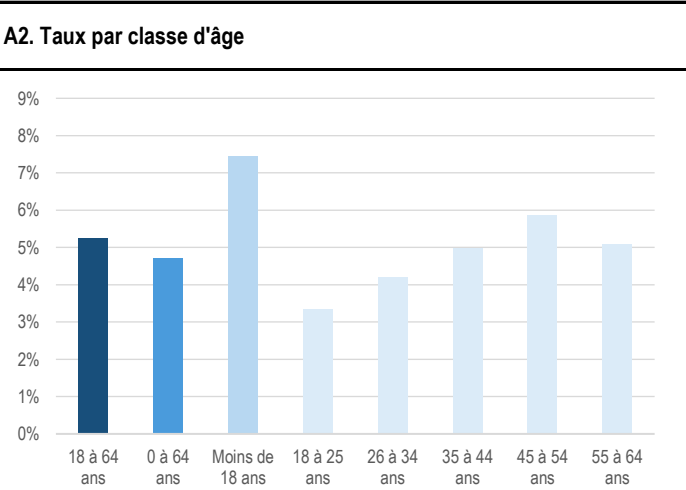
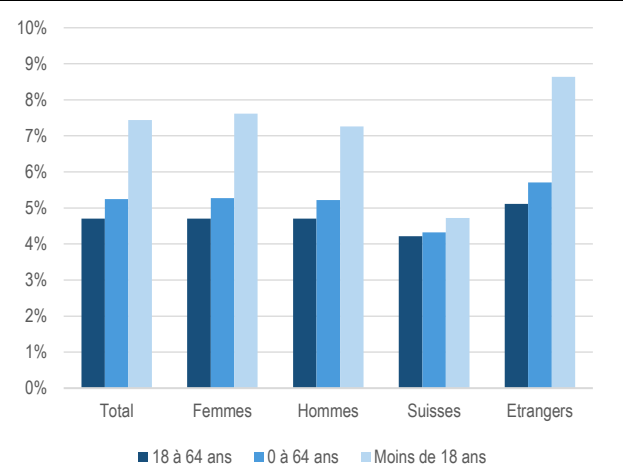


A. Taux d'aide sociale¹

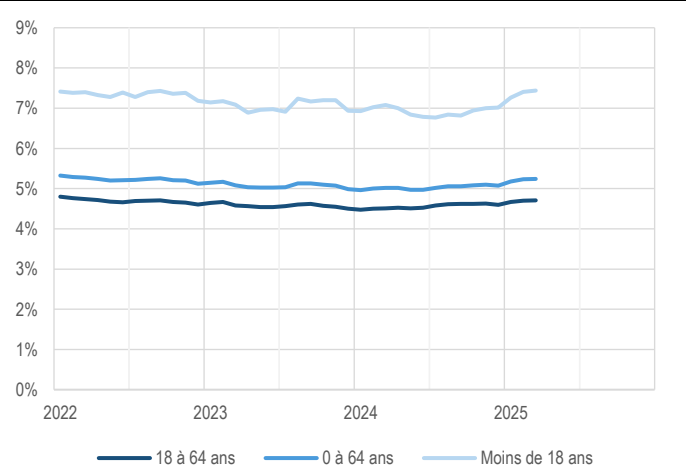
A1. Taux par classe d'âge	Taux	Var. mens. en points ²	Var. ann. en points ²
18 à 64 ans	4.7 %	0.00	0.19
0 à 64 ans	5.2 %	0.01	0.22
Moins de 18 ans	7.4 %	0.03	0.36
18 à 25 ans	3.3 %	-0.06	0.19
26 à 34 ans	4.2 %	0.03	0.32
35 à 44 ans	5.0 %	-0.03	0.06
45 à 54 ans	5.9 %	0.01	0.23
55 à 64 ans	5.1 %	0.06	0.13



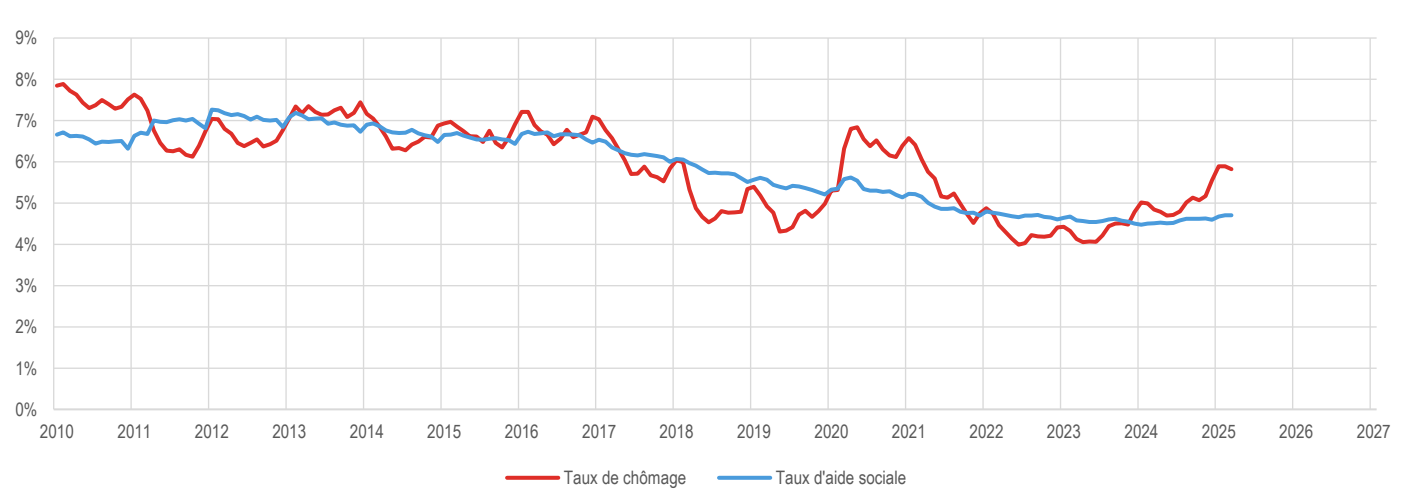
A3. Taux par classe d'âge, sexe et nationalité



A4. Taux par classe d'âge depuis 2023



A5. Taux d'aide sociale (18 à 64 ans) et taux de chômage (15 à 64 ans) à Lausanne depuis 2010³



B. Dossiers⁴

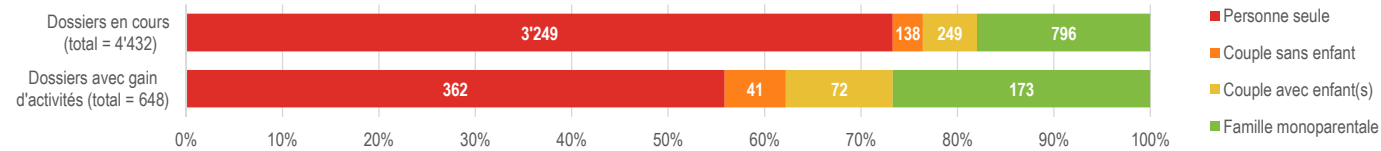
B1. Dossiers en cours	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'432	100 %	0.0 %	4.9 %
avec prestation financière (PF) ⁵	4'430	100 %	0.1 %	5.0 %
avec mesures d'insertion sociale (MIS)	497	11 %	3.5 %	-4.1 %
avec PF sans MIS	3'935	89 %	-0.4 %	6.2 %
sans PF avec MIS	2	0 %	-50.0 %	-33.3 %

B2. Ouvertures et fermetures ⁶	Effectif	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Ouvertures (mars 2025)	163	-8.4 %	8.7 %
Ouvertures (novembre 2024)	165	4.4 %	17.9 %
Fermetures (novembre 2024)	116	-25.6 %	6.4 %
Solde (novembre 2024)	49		

Les fermetures de dossiers sont disponibles avec un décalage de 4 mois par rapport au mois de prestation.

B4. Dossiers par ressource financière	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'432	100 %	0.0 %	4.9 %
Sans ressource	2'405	54 %	1.4 %	7.2 %
Avec ressources ⁷	2'027	46 %	-1.6 %	2.4 %
Gain d'activités ⁸	648	15 %	4.9 %	1.3 %
LACI (chômage)	82	2 %	-16.3 %	15.5 %
Rentes et autres prestations sociales	1'234	28 %	0.2 %	1.3 %
Pensions alimentaires	212	5 %	-0.5 %	-6.2 %
Autres ressources	567	13 %	-10.0 %	6.6 %

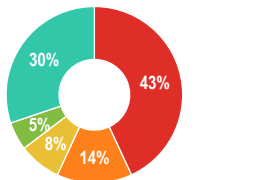
B6. Dossiers en cours (total et avec gain d'activités⁸) selon la composition du ménage



B7. Dossiers selon la durée au RI (les dossiers fermés sont communiqués avec un délai de 4 mois)

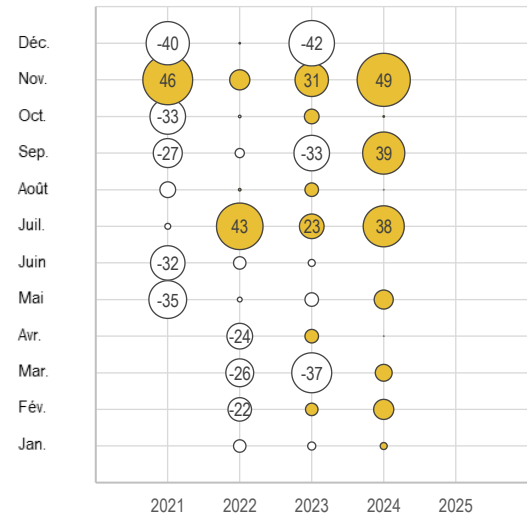


Dossiers en cours en mars 2025 (total = 4'432)



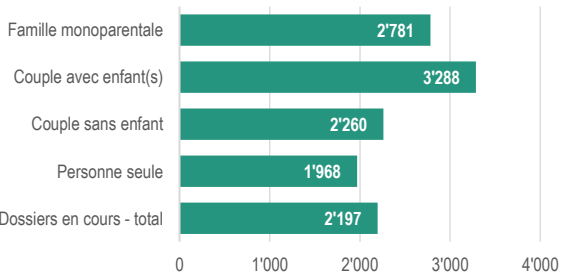
Dossiers fermés en novembre 2024 (total = 116)

B3. Variation mensuelle des dossiers en cours depuis mai 2021



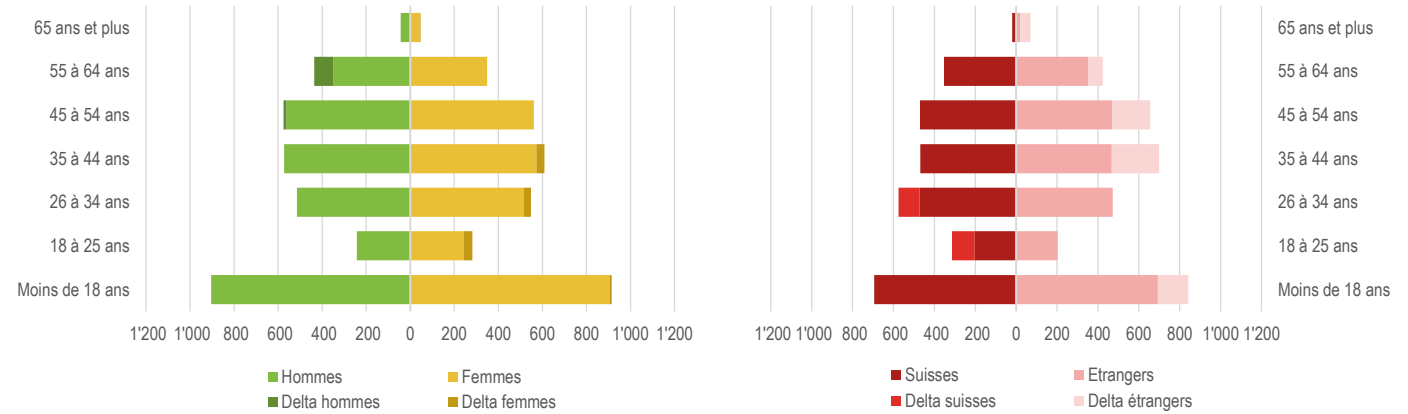
Jaune = hausse par rapport au mois précédent, blanc = baisse.

B5. RI mensuel moyen selon la composition du ménage en CHF



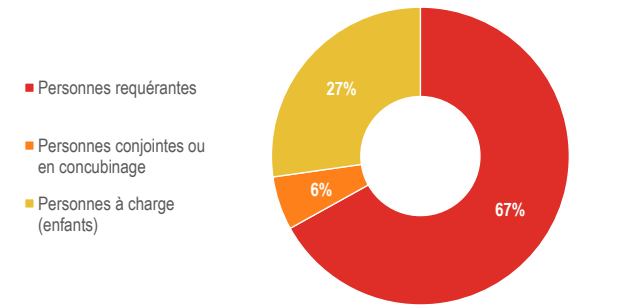
C. Bénéficiaires

C1. Bénéficiaires par sexe, nationalité et classe d'âge

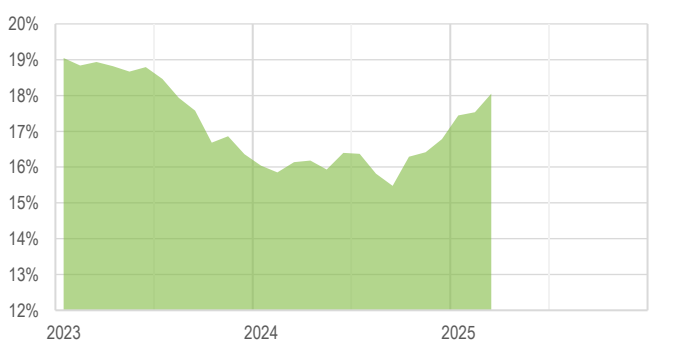


C2. Bénéficiaires	Total	En %	Avec PF	En %	Avec MIS	En %	Avec suivi UC ⁹	En %
Bénéficiaires - total	6'602	100 %	6'600	100 %	510	100 %	847	100 %
Femmes	3'311	50 %	3'309	50 %	286	56 %	355	42 %
Hommes	3'291	50 %	3'291	50 %	224	44 %	492	58 %
Moins de 18 ans	1'819	28 %	1'819	28 %	0	0 %	0	0 %
18 à 25 ans	525	8 %	525	8 %	46	9 %	82	10 %
26 à 34 ans	1'064	16 %	1'064	16 %	136	27 %	267	32 %
35 à 44 ans	1'182	18 %	1'182	18 %	165	32 %	243	29 %
45 à 54 ans	1'137	17 %	1'136	17 %	118	23 %	178	21 %
55 à 64 ans	785	12 %	784	12 %	45	9 %	77	9 %
65 ans et plus	90	1 %	90	1 %	0	0 %	0	0 %
Suisse	2'894	44 %	2'893	44 %	149	29 %	418	49 %
Union européenne (UE-27)	1'018	15 %	1'017	15 %	58	11 %	167	20 %
Europe hors UE	507	8 %	507	8 %	53	10 %	45	5 %
Reste du monde	1'842	28 %	1'842	28 %	245	48 %	206	24 %
Non défini	341	5 %	341	5 %	5	1 %	11	1 %

C3. Bénéficiaires par type

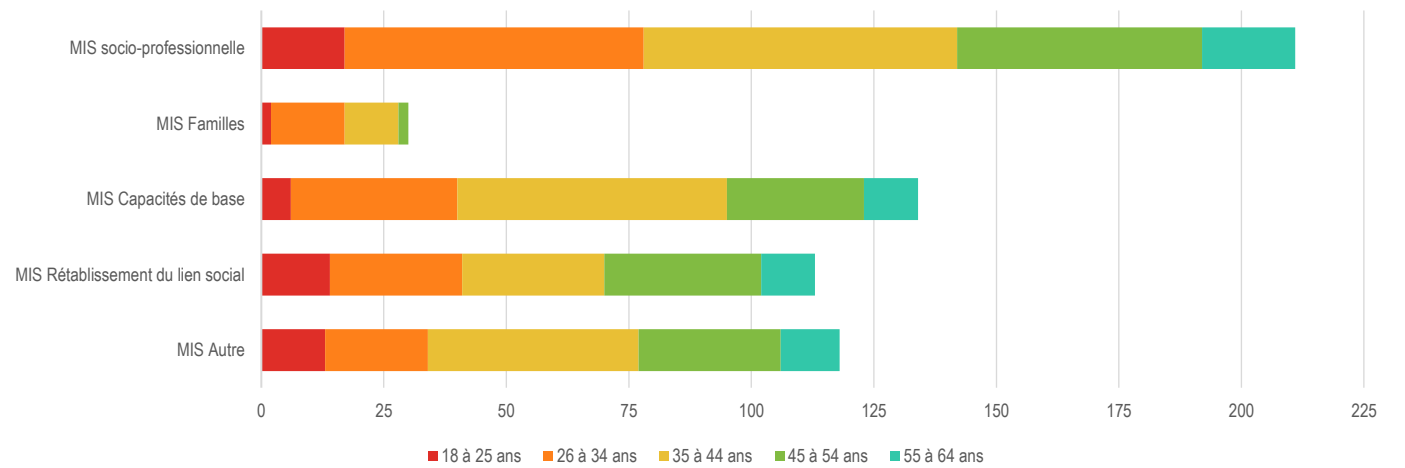


C4. Part des bénéficiaires (18 à 64 ans) avec suivi UC⁹



D. Mesures d'insertion sociales (MIS)

D1. MIS suivies par classe d'âge du bénéficiaire et type de MIS



Notes

- 1) Taux d'aide sociale : bénéficiaires RI habitant à Lausanne, dans un ménage avec prestation financière durant le mois de prestation, en pourcent de la population résidente permanente du même âge.
- 2) Les variations mensuelles et annuelles sont calculées par rapport au mois précédent (M-1) ou à l'année précédente (M-12).
Si elles comparent des taux, elles sont calculées en points de pourcentage. Si elles comparent des effectifs, elles sont calculées en pourcents.
- 3) PC Familles : prestations financières complémentaires destinées à soutenir les familles à faible revenu pour l'éducation et l'entretien des enfants.
- 4) Le dossier est l'unité économique considérée pour le versement du RI. Il comprend au minimum la personne requérante, ainsi que la personne conjointe ou en concubinage et les enfants à charge. Le calcul du RI se base sur l'ensemble des bénéficiaires du dossier.
- 5) Les dossiers en cours avec prestation financière ont reçu un montant RI durant le mois sous revue.
- 6) Ouverture : première prestation versée. Fermeture : plus de prestation depuis 6 mois (date = dernier mois payé), avec un décalage de 4 mois.
- 7) Un dossier peut bénéficier de plusieurs ressources financières que le RI complète. La somme par ressource dépasse donc le total des dossiers.
- 8) Un gain d'activités comprend tout revenu ou prime d'activités (salariée, indépendante, accueil familial, atelier protégé).
- 9) Unité commune (UC) : suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires RI aptes au placement.

Sources

Etat de Vaud

Direction générale de la cohésion sociale
DGCS

Ville de Lausanne

Secrétariat gén. culture et développement urbain
Office d'appui économique et statistique
www.lausanne.ch/statistique
et
Service social Lausanne